

Rapport de gestion 2009

Dicastères M. François Veuve

SERVICE DES EAUX

Eau potable

Les travaux de pose de la conduite d'adduction Onnens – Grandson, réalisés au printemps par l'ACRG (Association des Communes de la Région de Grandson), se sont déroulés sans surprise. Profitant de la fouille réalisée par l'ACRG, la commune de Grandson a fait poser une nouvelle conduite d'eau potable le long du chemin de Coudrex. L'incertitude concernant le plan d'extension du Repuis a conduit la Municipalité à renoncer à une réfection plus importante de cette voirie. A Corcelettes par contre, l'état préoccupant de l'enrobé, dû à une mauvaise exécution par le passé, rendait nécessaire une intervention d'envergure.

Les travaux sur les puits d'Onnens ont commencé durant l'été et s'achèveront au printemps 2010. Les conventions réglant les détails de la fourniture d'eau entre l'ACRG, la SAGENORD (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord vaudois) et la commune de Grandson sont en discussion depuis la fin de l'année, mais elles ne seront signées qu'en 2010. Le prix de l'eau n'est donc pas encore définitivement établi, mais les prévisions connues ont poussé la Municipalité à proposer une hausse du tarif de l'eau pour 2010, afin d'assurer une couverture correcte des coûts d'approvisionnement futurs.

Concernant le PDDE (Plan Directeur de Distribution de l'Eau), il convient d'attendre le résultat du plan hiérarchiquement supérieur avant de poursuivre les travaux au niveau communal. Une étude est en effet en cours au niveau du périmètre ACRG et SAGENORD.

La Municipalité a nommé M. Badibanga Kalambay comme préposé pour le relevé des compteurs d'eau.

Epuraton

Considérant que l'introduction de la taxe aux sacs ainsi que l'augmentation du prix de l'eau représentaient une charge non négligeable pour les citoyens de Grandson, la Municipalité a préféré retarder son projet de révision du règlement sur l'épuration. Celui-ci devrait être présenté en 2010.

Travaux d'infrastructure

Quelques travaux, prévus dans le préavis, ont encore été entrepris sur le chemin du Grandsonnet : la pose des candélabres, la réparation de la surface devant les garages de la route de Giez (face aux anciens abattoirs) et la consolidation du mur bordant les jardins situés au bas de la rue. La pose du tapis définitif a été retardée, afin de pouvoir réaliser les travaux du parking Jean-Lecomte en premier lieu. Cela évitera de devoir modifier l'enrobé en haut de la rue, suite à la création de l'accès prévu pour le niveau inférieur du parking.

Dans le quartier Es Pierres, des corrections ont été demandées aux promoteurs suite à un contrôle caméra des conduites souterraines. L'infrastructure est maintenant en ordre, il ne reste plus qu'à corriger la pente de la route avant de reprendre cette voirie au domaine public.

Un contrôle similaire a été effectué au chemin des Combes, avant de statuer sur les conditions de reprise au domaine public de cette voirie. Des travaux de réparation sont nécessaires sur le collecteur (unitaire) et l'enrobé du chemin est très abîmé par endroit. Un préavis sera présenté en 2010 pour ces travaux.

Personnel

Le personnel a effectué 476 h. 1/4 (829 h. 3/4) pour le service de l'eau potable.

RESEAU ET STATION D'EPURATION

Station d'épuration (STEP)

Entrée, dégrillage, compacteur, dessableur

Il a été traité dans la station 707'480'000 litres.

La mise en séparatif du réseau de collecteurs améliore sensiblement le fonctionnement de la STEP. en effet, lors d'abondantes chutes de pluie, la station d'épuration est saturée par des eaux parasites.

L'entretien courant du dessableur et du tapis a été effectué par l'exploitant.

Le service du tamiseur et du compacteur a été effectué, ainsi que le remplacement du moto réducteur.

Energie électrique

L'énergie totale employée a été de 152'031 KWh, 50'930 KWh ont été produits par les CCF.

Local de pompage, pompes 1 à 4

Le service des pompes annuel est fait par une entreprise spécialisée. Sur les pompes n^{os} 1, 2 et 3, le service a été effectué. La pompe n^o 4, datant de 1968, sera remplacée lors d'une prochaine panne.

Décanteurs primaires nord et sud

Le service sur les motos réducteur a été effectué ainsi que l'entretien courant. Il a été procédé au remplacement des goulottes d'évacuation des surnageants.

Bassin biologie, surpresseurs, FeCl 3

Aucune intervention dans le bassin de biologie n'est intervenue cette année. Le service des surpresseurs n^{os} 1 et 3 a été effectué ainsi que la révision du surpresseur n^o 2.

La sonde de mesure d'O₂ ainsi que le transmetteur ont été remplacés.

La pompe n^o 1 servant au dosage du FeCl 3 a été révisée.

La prochaine révision obligatoire de la citerne FeCl 3 aura lieu en 2016.

Décanteur final, pompes boue retour

L'entretien courant ainsi que les graissages sont effectués par nos soins sur les pompes et la mécanique du décanteur. Le service a été effectué sur la pompe n^o 9 ainsi qu'un contrôle des pompes n^{os} 7 et 8.

Digesteurs, stockeur, pompes boues, chaufferie, CCF, gazomètre

L'installation fonctionne à notre entière satisfaction, aucune panne importante n'est à signaler. Le service des CCF (**C**ouple **C**haueur **F**orce) a été effectué selon le contrat de maintenance en vigueur. Le reste de l'entretien courant est effectué par nos soins.

La production des CCF pour l'année 2009 est de 50'930 KWh qui sont réinjectés dans notre propre installation.

Evacuation des boues et déchets

1'254 m³ de boues ont été acheminés à la STEP d'Yverdon-les-Bains pour le traitement en vue de leur incinération.

Les déchets provenant du tamisage et du dessablage sont restés stable.

Bureau, administration, analyses boues et eau

Les 12 contrôles et analyses effectuées par le laboratoire cantonal démontrent que les concentrations et les rendements sont excellents et respectent les normes en vigueur. Les analyses de boues effectuées par l'office de l'agriculture Sol Conseil avec l'approbation du SESA, respectent également les normes en vigueur.

Alentours et bâtiments et divers

Les alentours de la STEP sont entretenus comme les années précédentes, par l'exploitant. La clôture a subi pas mal de déprédations, dans la mesure du possible elle est réparée par le service des travaux. Dans un proche avenir, il faudra prévoir son remplacement, les réparations ne sont bientôt plus possible.

Personnel

Les personnes affectées au fonctionnement de la station d'épuration sont : le surveillant principal M. Cavaliere et deux remplaçants, L. Jomini chef du service des travaux / fontainier et F. Delessert mécanicien communal. A tour de rôle, ces personnes assurent le service le week-end, les heures supplémentaires sont données en congé la semaine suivante en tenant compte des besoins du service. De ce fait, les services de week-end, les remplacements et les alarmes sont assurés par M. Cavaliere, L. Jomini et F. Delessert soit un week-end sur trois.

Les convocations pour les ouvertures des chantiers, le contrôle et le suivi des travaux sont assez bien respectées, elles sont d'une importance primordiale afin de tenir à jour les plans communaux et de contrôler le raccordement correct des collecteurs E.U. et E.S. et d'éviter certains abus.

Collecteurs et STAP

Station de relevage et collecteurs

Les stations sont contrôlées régulièrement par l'exploitant de la station d'épuration ou son remplaçant. Pour les principales, soit Grandsonnet, Pécos et Bellerive, celles ci sont vidangées et nettoyées deux fois l'an, les 22 autres sont faites une fois l'an ou selon besoin. Les collecteurs sont aussi contrôlés régulièrement et selon nécessité un curage est effectué. Il a été procédé au curage complet des collecteurs de la route de la Brinaz, à la STEP.

STAP Corcelettes

La STAP est contrôlée en moyenne deux fois par semaine et en période estivale trois fois par semaine (campings).

Les services d'entretien – vidange ont été effectués sur : les pompes à vide, les compresseurs « pneumaflow » et le compresseur de commande.

Suite à une défectuosité de fonctionnement, le système d'alarme a été remplacé, ainsi que la sonde de mesure de niveau de la fosse principale.

Lors d'un blocage de la canule de niveau de la citerne « vacuflow » par des déchets de plastique, les deux pompes à vide se sont remplies d'eau et ont dû être complètement révisées.

Suite au développement de la zone industrielle de la Poissine, M. Cavaliere reste persuadé, que la fosse n° 3 « vacuflow » est sous dimensionnée surtout en période estivale, comme signalé lors des précédents rapports.

Note : les rapports sur le réseau de distribution de l'eau et les analyses se trouvent dans le document "Annexes au rapport de gestion".

ENERGIE

Une étude énergétique a été réalisée pour la STEP (Station d'Épuration). Il en ressort que le dispositif de récupération d'énergie des boues d'épuration (couples chaleur-force) ne peut guère être amélioré, mais que la consommation électrique de l'ensemble pourrait être partiellement couverte par des panneaux solaires photovoltaïques. Plutôt que de déposer un nouveau projet solaire pour le site de la STEP, la Municipalité a préféré relancer deux projets annoncés précédemment à Swissgrid (organe de subventionnement pour le courant vert). Un de ces projets, concernant une installation photovoltaïque de 30 kilowatts sur le bâtiment de la voirie, pourrait voir le jour dès que les fonds destinés à la rétribution du courant vert à prix coûtant seront augmentés.

De manière plus globale, une étude de la situation énergétique de l'ensemble de la commune a été souhaitée par la Municipalité. Plutôt que d'adhérer au Réseau des Cités de l'énergie, jugé trop contraignant pour une commune de notre taille, la Municipalité a préféré adhérer au principe de concept énergétique développé par le Canton. Un outil d'étude est à la disposition de la commune. Les données nécessaires pour l'analyse de la situation énergétique actuelle ont été reçues à la fin de l'année. Cette analyse permettra d'identifier les axes d'actions prioritaires dans les années à venir.

Concernant le parc éolien des Grandsonnaz, la société RenInvest a bien avancé dans son projet. Une étude sur la migration des oiseaux a été réalisée. 21 turbines de 2 mégawatts chacune, placées sur des piliers de 100 mètres de hauteur, sont prévues sur le site. Trois d'entre elles seraient situées sur le terrain appartenant à la commune. Les mesures effectuées démontrent une vitesse moyenne du vent proche de 7 mètres par seconde (équivalent à certains sites en bord de mer). La productivité est estimée à une centaine de gigawattheures par an, de quoi alimenter environ 100'000 foyers. Les Services Industriels Genevois (SIG) ont décidé de co-financer le projet. Le planning prévoit, au printemps 2010, une présentation au Canton pour examen préalable (3 mois), puis la mise à l'enquête publique du projet dès l'automne 2010 et le commencement des travaux au début de l'année 2011. L'objectif est l'exploitation du parc éolien en 2012. Ce planning ne prend pas en compte les éventuelles oppositions au projet.